

L'agent des services hospitaliers dans le parcours de soin - Module 3 - Préservation de l'autonomie du patient

Contexte

Le rôle perçu par les agents eux-mêmes dans leur fonctionnement quotidien, correspond t-il exactement à leurs missions ? Comporte-il des dimensions autres, en particulier sur le plan humain ? Dans le contexte réglementaire ou les champs de compétences sont de plus en plus recentrés, le rôle de l'ASH a besoin d'être explicité. En dehors de la réglementation, l'ASH dont le rôle est souvent mal connu, est partie prenante de la bonne prise en charge des usagers, car chacun à son échelle y concourt, notamment dans la prévention des infections nosocomiales. Il paraît important de resituer ces professionnels dans le parcours de soin, qui participent au confort du patient.

Objectifs

Adapter son comportement pour favoriser le maintien de l'autonomie du patient dans les actes de la vie quotidienne

Renseignements complémentaires

Durée : 1 Jour

Programme

Objectif n°6 : Adapter son comportement pour favoriser le maintien de l'autonomie du patient dans les actes de la vie quotidienne

- Mieux comprendre les notions de stimulation et d'activités de la vie quotidienne
- Les notions en lien avec l'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne
- Préserver l'autonomie du résidant lors de l'aide aux actes de la vie quotidienne
- Favoriser l'autonomie et être vecteur d'estime de soi et d'espoir
- Identifier les pratiques susceptibles de soutenir l'autonomie de la personne souffrant de handicap ou de perte d'autonomie

Public
ASH / ASHQ

Exercice
2024

Code de formation
09AFR

Nature
AFR

Organisé par
CEDRE SANTE

Durée
NON CONNUE A CE JOUR

Date et lieu

GROUPE 1

Le 19 septembre 2024

DATE : 19/09/2024 - CLÔTURE DES INSCRIPTIONS LE 01/07/2024

LIEU : HÔTEL LE MOULIN DES GARDELLES 63200 RIOM MOZAC